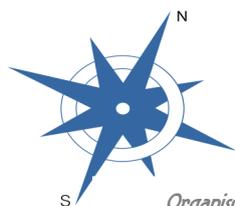


LE FIL CONTINU



ADEC-NS

Agence pour le Développement Economique et Culturel Nord-Sud

Organisme disposant du Statut consultatif spécial au Conseil Economique et Social de l'ONU

Newsletter N°31

6 mai 2014

- Elections européennes: Votez pour vos parlementaires !2
- Actualités internationales3
 - Les "stress tests", une fiction très noire pour les banques européennes
 - La Commission dit «oui» à la première initiative citoyenne européenne réussie
- L'ADEC-NS et Erasmus.....4
Rencontres ERASMUS par le Mouvement européen France Haute-Garonne

Le saviez-vous?

Les décisions du Parlement européen ont un impact sur notre vie quotidienne. Environ un tiers des législations et des ordonnances appliquées en France sont issues des textes européens. Et cette proportion dépasse 50% dans certains secteurs (agriculture et pêche, économie et écologie).

Source: Parlement européen

Edito

Aujourd'hui nous assistons à un phénomène duel très insolite. Pas un jour, sans excès de langage sur l'Europe, sortir, ne pas sortir ? Source ou non de tous nos maux ? Ce refus, ce déni d'Europe qui risque de se traduire dans les urnes prochainement se heurte au magnétisme qu'exerce l'Union européenne auprès de certains Etats non-européens. Nous devrions nous interroger sur leurs attentes, leurs espoirs sans tomber dans un angélisme hors propos. Il ne fait aucun doute que l'Europe suscite des réactions antinomiques. Néanmoins, ses valeurs font encore rêver.

L'Europe peut-être une clef aux multiples possibilités, encore faut-il savoir l'utiliser à bon escient, choisir d'ouvrir les possibles qui nous conduiraient vers une intégration plus rationnelle, plus sociale et surtout plus culturelle. Ce n'est certes pas un choix facile ! Comment affirmer la prépondérance du sentiment européen sans trahir le sentiment national ou le gommer ? Etre Européen sans se départir de notre spécificité ?

L'un des défis fondamentaux que doit relever l'Union européenne est de savoir comment rapprocher les citoyens du projet européen et des institutions européennes c'est ce que nous pouvons lire dans la déclaration de Laeken, annexée aux conclusions du Conseil européen des 14 et 15 décembre 2001.

L'engagement européen n'est pas facile, il demande beaucoup de persévérance, de courage et d'obstination. C'est un travail de tous les jours et de tous. C'est aux citoyens à prendre conscience qu'ils ont un rôle à jouer. Ils ne doivent pas se laisser déposséder de leur initiative d'autant plus que le traité de Lisbonne renforce leurs pouvoirs dans l'Union en favorisant une démocratie participative et en renforçant de manière notable les pouvoirs du Parlement européen qui devra élire le Président de la Commission. L'Europe peut être aménagée pour le bien du plus grand nombre mais il faudra du temps comme le prévoyaient les pères fondateurs ; la précipitation risquerait d'être fatale.

Dr. Michèle Salinas, Membre de Team Europe

Agence pour le Développement Economique et Culturel Nord-Sud
Statut Consultatif auprès du Conseil Economique et Social (ECOSOC) de l'ONU

ADEC-NS - BP 24219 - 31432 TOULOUSE CEDEX 4

Téléphone : 05 67 16 15 16

Télécopie : 05 61 39 89 34

Site Internet : www.adecons.fr

Elections européennes: votez pour vos parlementaires !

Les prochaines élections européennes se dérouleront **du 22 au 25 mai 2014** dans les 28 Etats membres de l'Union européenne. Les 508 millions de citoyens européens sont appelés à désigner les **751 députés** qui les représenteront jusqu'en 2019.

Le Parlement européen est une institution de l'Union européenne qui présente une double spécificité : c'est la seule institution dont les membres sont élus au **suffrage universel direct** pour un **mandat de 5 ans**.

Rappelons que les institutions de l'Union européenne se composent du/de:

- * *Parlement européen*, qui représente les citoyens européens
- * *Conseil de l'Union européenne*, qui représente les gouvernements des États membres.
- * *Commission européenne*, qui représente les intérêts de l'Union dans son ensemble.
- * *Cour de justice de l'Union européenne* veille au respect de la législation européenne;
- * *Conseil européen* est composé des chefs d'État et de gouvernement.

Les groupes politiques

Les députés européens ne sont pas affiliés à un parti politique européen, c'est leur parti national qui est rattaché à un parti politique européen.

- ◆ Groupe du Parti Populaire Européen (Démocrates-Chrétiens) 
- ◆ Groupe de l'Alliance Progressiste des Socialistes et Démocrates au Parlement européen 
- ◆ Alliance des démocrates et libéraux pour l'Europe 
- ◆ Verts/Alliance libre européenne 
- ◆ Conservateurs et Réformistes européens 
- ◆ Gauche unitaire européenne/Gauche verte 
- ◆ Groupe Europe libertés démocratie 

Les élus français

Les députés sont élus au prorata du score obtenu par chaque parti politique sur la base d'un scrutin de listes. En France, 74 députés parlementaires sont élus dans 8 circonscriptions électorales : 10 dans le Sud-ouest, 13 dans le Sud-est, 5 dans le Massif Central-Centre, 15 en Ile de France et à l'étranger, 10 dans le Nord-Ouest, 9 dans l'Ouest et 3 en Outre Mer.

Pourquoi voter ?

Les élections européennes de 2014 offrent aux citoyens européens l'occasion de **désigner les représentants qui agiront en leur nom** pendant 5 ans, au Parlement européen. Ainsi, **les électeurs européens peuvent influencer la composition politique du Parlement européen, appelé à intervenir, dans le cadre de la procédure législative, sur les principales orientations et décisions de l'Union européenne**. Chaque parti politique national présente ses propres candidats, il appartient à chaque électeur de choisir **les représentants qui incarnent ses préférences idéologiques et partisans**.

Le Parlement européen vote des législations ayant un impact sur notre quotidien. Dernièrement, cela a concerné **l'efficacité énergétique** pour les grandes entreprises et la patrimoine immobilier des pouvoirs publics ; **la justice** avec une meilleure législation concernant la protection des enfants sur internet ou la traite des êtres humains ; **l'emploi-solidarité** par la création d'un Fond Social européen et d'une « garantie pour la jeunesse » ; dans le domaine de **l'éducation** le programme Erasmus + a vu le jour, enfin, une législation adoptée en 2013 encadre plus strictement les activités des **banques**.

Par ailleurs, le traité de Lisbonne a créé un lien direct entre les résultats de l'élection des députés européens et le choix du candidat à la présidence de la Commission. Les partis politiques représentés au Parlement européen désigneront une tête de liste qui pourrait devenir Président(e) de la Commission en cas de victoire aux élections européennes, ce qui constitue un enjeu politique important pour ce scrutin.

Sources: *Parlement européen, Commission européenne*

Agence pour le Développement Economique et Culturel Nord-Sud
Statut Consultatif auprès du Conseil Economique et Social (ECOSOC) de l'ONU

ADEC-NS - BP 24219 – 31432 TOULOUSE CEDEX 4
Téléphone : 05 67 16 15 16
Télécopie : 05 61 39 89 34
Site Internet : www.adecons.fr

Actualités internationales

Les "stress tests", une fiction très noire pour les banques européennes

L'Autorité bancaire européenne (EBA, en anglais) ne veut pas être taxée une troisième fois de laxisme. Les tests de résistance auxquels elle avait soumis les banques européennes en 2010 et en 2011 ayant échoué à déceler les failles de plusieurs d'entre elles, l'EBA n'y va pas avec le dos de la cuillère, cette fois-ci. Les "stress tests" auxquels elle soumettra les 124 principales banques de l'Union européenne (UE) à partir de la fin mai, afin de tester leur capacité à résister à des chocs économiques et financiers de grande ampleur, sont basés sur un scénario des plus sombres, d'après la méthodologie publiée le mardi 29 avril.

Pour réussir ces stress tests, les banques devront afficher, dans le pire des cas, un ratio de solvabilité (fonds propres dits "durs" rapportés aux actifs pondérés des risques) de 5,5% au minimum. Les établissements de crédit sauront fin octobre s'ils ont réussi cet examen. En cas d'échec, la Banque centrale européenne - qui, dans le cadre du projet d'union bancaire, endossera en novembre le rôle de superviseur unique du secteur bancaire européen - leur laissera entre six et neuf mois pour rectifier le tir, à coups d'augmentations de capital, de cessions d'actifs ou de mise en réserve de bénéficiaires. La première banque allemande, Deutsche Bank, a d'ores et déjà annoncé qu'elle renforcerait ses capitaux propres à hauteur de 5 milliards d'euros d'ici à la fin 2015.



Ces tests de résistance, couplés à la revue de la qualité des actifs (AQR, asset quality review) des banques européennes actuellement menée par la BCE, ont pour but, avec le projet d'union bancaire, de rassurer définitivement les investisseurs - et les banques elles-mêmes - sur la solidité du secteur bancaire européen, qui avait été durement ébranlé par la crise des dettes souveraines dans la zone euro, en 2011. « L'AQR et les stress tests sont positifs pour le secteur bancaire ; cette plus grande transparence encouragera les capitaux à retourner vers l'Europe », confirment les analystes de RBS, dans une note publiée le 29 avril.

Source: La Tribune

La Commission dit «oui» à la première initiative citoyenne européenne réussie

La Commission a décidé de donner une suite positive à la toute première initiative citoyenne européenne réussie, dans les aspects relevant de sa compétence. Les organisateurs de l'initiative citoyenne européenne «Right2Water» ont demandé à la Commission de faire en sorte que tous les citoyens de l'UE jouissent du droit à l'eau et à l'assainissement, de veiller à ce que l'approvisionnement en eau et la gestion des ressources hydriques ne soient pas soumis aux règles du marché intérieur et soient exclus de la libéralisation, et d'intensifier ses efforts pour garantir l'accès universel à l'eau et à l'assainissement dans le monde entier.

À la lumière de l'initiative citoyenne européenne, la Commission a essayé de déceler les lacunes qui subsistent et les domaines dans lesquels des efforts supplémentaires doivent être déployés - à l'échelon de l'UE ou au niveau national - afin de répondre aux préoccupations à l'origine de cette mobilisation des citoyens. La Commission s'est engagée, ce jour, à prendre les mesures concrètes et nouvelles actions suivantes dans les domaines qui présentent un intérêt direct pour l'initiative et ses objectifs:

- * intensifier les efforts en vue de la mise en œuvre intégrale par les États membres de la législation de l'UE sur l'eau;
- * améliorer l'information aux citoyens grâce à une gestion et à une diffusion des données simplifiées et plus transparentes dans le domaine des eaux urbaines résiduaires et de l'eau potable;
- * instaurer un dialogue structuré entre les parties prenantes sur la transparence dans le secteur de l'eau;
- * Et autres...

Contexte

L'initiative citoyenne européenne, lancée en avril 2012, est un instrument puissant dont disposent les citoyens pour établir le programme de travail. Elle permet à un million de citoyens provenant d'au moins un quart des États membres de l'UE d'inviter la Commission européenne à prendre des mesures dans des domaines relevant de sa compétence. «Right2Water», la première initiative citoyenne européenne à avoir abouti a recueilli le soutien de 1,68 million de citoyens et les seuils légaux ont été largement dépassés dans 13 États membres. Au total, plus de 5 millions de citoyens de l'UE ont, pour l'heure, signé plus de 20 initiatives différentes.



Source: Europa.eu

Agence pour le Développement Economique et Culturel Nord-Sud
Statut Consultatif auprès du Conseil Economique et Social (ECOSOC) de l'ONU

ADEC-NS - BP 24219 - 31432 TOULOUSE CEDEX 4
Téléphone : 05 67 16 15 16
Télécopie : 05 61 39 89 34
Site Internet : www.adecns.fr

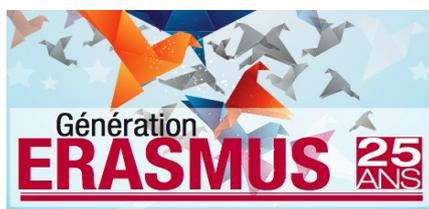
L'ADEC-NS et Erasmus

Dans le cadre de la semaine européenne à Toulouse, du 5 au 17 mai, la ville propose de nombreux évènements afin de célébrer la paix et l'unité de l'Europe autour de la date du 9 mai considérée comme la Journée de l'Europe. A Toulouse, l'édition 2014 de la Semaine de l'Europe se structure autour des thèmes de «la jeunesse et de la citoyenneté européenne».



C'est pourquoi, le Mouvement européen 31 organise spécialement dans le cadre de cette semaine, une conférence sur le Programme Erasmus. Les Toulousains pourront ainsi, à travers cette rencontre, connaître le bilan de ce programme ainsi que ses perspectives futures. En effet, le programme a été remplacé par celui d'Erasmus + (2014-2020) avec pour vocation de mieux intégrer les jeunes professionnellement.

Le programme favorisera les actions de mobilité en Europe (et bientôt à l'international) pour les étudiants (périodes d'études ou de stage), le personnel enseignant, ainsi que l'ensemble des personnels des établissements d'enseignement supérieur. Il facilitera également les actions de coopération par le biais des partenariats stratégiques, des alliances de la connaissance ou des projets de développement des capacités.



Cette rencontre sera marquée par des témoignages d'anciens étudiants qui ont pu avoir l'opportunité de vivre ce programme. D'ailleurs, l'ADEC-NS est l'un des partenaires de cette rencontre, et à cette occasion Thomas Emauré, précédent service civique, et Magdeleine Flavien, actuel service civique, témoigneront de leur expérience d'Erasmus.

Thomas a réalisé son année Erasmus en 2011/2012 à Gdansk (Pologne) dans le cadre de sa troisième année de Licence en Sciences Economiques et Gestion. L'Université où il a effectué son échange était l'Uniwersytet Gdanski.

Magdeleine est partie en 2009/2010 à Madrid (Espagne), après son DUT Techniques de Commercialisation. Elle était en échange à l'école d'Estudios Empresariales et a ainsi validé un Diplôme Universitaire d'Etudes Technologiques Européen (DUETE).

Sources: Agence Europe-Education-Formation France, Mairie de Toulouse

Actualités de l'ADEC-NS



**Mouvement européen
France
Haute-Garonne**

**Vous invite à participer aux Rencontres ERASMUS, au
Centre Culturel BELLEGARDE (Auditorium) 17 rue Bellegarde 31000 Toulouse
métro Jeanne D'Arc**

Le vendredi 9 mai 2014 à 20 h

ERASMUS : BILAN, PERSPECTIVES, TMOIGNAGES.

avec le partenariat des Jeunes Européens, de l'Agence Nationale de Bordeaux, de Team Europe et de l'ADEC



**Les Jeunes Européens
France**



ADEC-NS

**Agence pour le Développement Economique et Culturel Nord-Sud
Statut Consultatif auprès du Conseil Economique et Social (ECOSOC) de l'ONU**

ADEC-NS - BP 24219 - 31432 TOULOUSE CEDEX 4

Téléphone : 05 67 16 15 16

Télécopie : 05 61 39 89 34

Site Internet : www.adecons.fr